

Nouvelles et décisions du Conseil de Paroisse (octobre 2017 à mars 2018)

Lors des précédentes séances du CP, les décisions suivantes ont été prises et les points importants suivants ont été traités :

Octobre 2017

- Approbation du budget 2018 (fonctionnement et investissements)
- Examen des candidatures pour le Conseil de paroisse
- Choix des personnes pouvant lorsque c'est nécessaire remplacer la Secrétaire et le Sacristain
- Décision d'organisation d'un souper pour les bénévoles
- Approbation de l'ouverture d'un compte Twitter

Novembre 2017

- Rapport de M. Dubuis au CP à la fin du mandat de supervision qui lui avait été confié par le Conseil synodal. A relever les points particulièrement salués par M. Dubuis :
 - Prière durant les séances
 - Mise en place de l'organigramme
 - Très positivement surpris que le conseil ait mis en place une retraite. Une retraite permet de bien souder un groupe. Il espère que le CP pourra en mettre d'autres sur pied.
 - Très bonne entente des membres du CP
- Décision de mettre en place des lignes directrices pour les décisions relevant de la responsabilité du CP et la vie de la Paroisse. Deux décisions à intégrer dans ces lignes directrices sont prises ce soir-là, concernant la location des locaux de la Paroisse et les règles de publication dans le "Trait d'Union", en confirmation de la pratique établie par les CP précédents.
- Envoi d'une lettre aux paroissiens à Noël
- Don d'un plateau de charcuterie et de fromages à Soup-Y-Rail, en reprise d'une tradition du CP
- Refus de louer les bâtiments de la Paroisse à l'Eglise Bonne Nouvelle pour leur culte. Ce serait tous les deux dimanches. Il s'agit d'une Eglise de la République Démocratique du Congo qui ne partage pas nos valeurs.

Décembre 2017

- Poursuite de la réflexion sur les lignes directrices et sur l'utilité d'un règlement de Paroisse.
- Répartition des dicastères : Rachelle Dokou reprend le dicastère de Leyla Glauser (petite enfance)

Janvier 2018

- Commission d'aumônerie pour les sites du HFR de Riaz et Billens : nomination de Lucile Nordberg comme deuxième personne représentant notre paroisse.

Février 2018

- Pas d'élément décisionnel à communiquer

Mars 2018

- Prise de connaissance des comptes de la paroisse en vue de leur présentation à la prochaine AP.
- Le CP a donné son accord à la venue du spectacle de la Marelle, le 23 novembre à l'aula du CO de Bulle. Il sera co-organisé avec la paroisse catholique de Vuippens-Marsens et avec la paroisse réformée de la Veveyse.
- Le CP accède à la demande des organisateurs de la Fête des fifres et tambours de carillonner à 4 heures du matin.
- Recherche de la relève des cuisinières des camps.
- L'année passée, un culte de l'aube de Pâques avait eu lieu à 7h00 du matin le jour de Pâques. Ce culte n'aura pas lieu cette année, mais un petit déjeuner avant le culte de 10h00 sera organisé.
- Mise sur pied d'une commission des bâtiments officielle.